



Grille d'admissibilité des dépenses dans le cadre d'une subvention de recherche fédérale

: O - admissible / N - non admissible / OJ - Admissible avec justificatif / N/A - non applicable
CCF = Contrôle, Conformité, Formation
BH = Bourses et Honoraires

Note: Certains programmes des organismes subventionnaires peuvent interdire certaines dépenses ou en permettre d'autres qui seraient habituellement proscrites; les chercheuses et chercheurs sont tenus de prendre connaissance des règles spécifiques aux programmes et de s'y conformer. Si une règle spécifique permet une dépense, la chercheuse ou le chercheur doit le mentionner ou joindre le texte de la règle au justificatif joint à sa demande de paiement ou de remboursement.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
 DÉPENSES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION						
CHERCHEURS ET PERSONNEL DE RECHERCHE						
1	Salaire et coût réel des avantages sociaux versés au titulaire de la subvention.	N.	RH	2.4.1		
2	Salaires et coût réel des avantages sociaux pour le personnel de recherche (professionnels et techniciens).	O	RH	2.4.1		
3	Salaires et coût réel des avantages sociaux de coordonnateurs de projet.	N.	RH	2.4.1		
4	Salaire du directeur scientifique.	N.	RH	2.4.1		
5	Salaire pour travail de bureau directement lié aux activités de diffusion.	O	RH	2.4.1		
6	Salaire pour travail de bureau (non spécifique).	N.	RH	2.3		Pas un coût direct à la recherche.
7	Salaires à temps partiel et coût réel des avantages sociaux à des praticiens cliniciens ou personnes touchant une rémunération pour tâches d'enseignement ou prestation de service ou encore un chercheur en congé sabbatique.	N.	RH	2.4.1		
8	Salaire d'une personne qui ne fait pas partie de l'équipe de recherche du titulaire.	N.	RH	2.3		Pas un coût direct à la recherche.
9	Toute rémunération des co-candidats et collaborateurs liés à la subvention, sans égard à leur admissibilité à présenter une demande de subvention.	N.	RH	2.4.1		
10	Salaire de toute personne déjà payée par un établissement postsecondaire ou de recherche.	N.	RH	2.4.1		
11	Allocations de dégageement pour la recherche pour le détenteur (doivent être spécifiquement accordées).	N.	RH			
12	Allocations de dégageement pour la recherche pour un autre membre de l'équipe que le détenteur.	N.	RH			
13	Avantages sociaux liés à une allocation de dégageement.	N.	RH			
14	Allocation des chercheurs invités.	O	RH/Finance-CCF	2.4.1	DF-8	RH-Lettre attestant que le chercheur n'est pas rémunéré par une autre organisation Finance CCF-Allocation repas et hébergement.
15	Honoraires de conférenciers invités.	O	Finance-RH		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
16	Honoraires des experts-conseils (sauf titulaire et individus qui mènent des recherches de façon indépendante ou censés participer gratuitement à la recherche).	O	Finance-RH	2.4.2	Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
17	Honoraires d'examineurs externes (dans le cadre d'une soutenance de thèse).	N.	Finance-RH		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
18	Honoraires pour chercheurs hors Québec.	O	Finance-RH		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
19	Honoraire pour consultant autre.	O	Finance-RH		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
20	Frais liés aux contrats de sous-traitance.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
21	Indemnités de départ obligatoires pour les individus employés et rémunérées à même les fonds de la subvention pour participer à la recherche ou aux activités financées.	O	RH	2.4.1		
22	Frais liés aux primes et à la reconnaissance du personnel.	N.	RH	2.3		Pas un coût direct à la recherche.
23	Frais de libération syndicale.	N.	RH	2.3		Pas un coût direct à la recherche.
24	Indemnités complémentaires des prestations d'assurance-emploi lors d'un congé de maternité (personnel non étudiant).	O	RH	5.3		Pour une période maximale de 12 mois.
ÉTUDIANTS ET POSTDOCTORAUX						
25	Allocations (bourse) pour premier, deuxième ou troisième cycle inscrit à l'Université ou dans un autre établissement, incluant ceux hors Québec.	O	Finance-RH	2.4.1	DF-B-1-2-3-4 (en construction et sous validation)	Si 1er cycle, permis sous certaines conditions. Voir les directives DF-B concernées. Si cycle supérieur hors postdoc attestation requise à l'effet que la thèse est en lien avec le projet de recherche du chercheur.
26	Salaires aux stagiaires postdoctoraux incluant les avantages sociaux, à titre d'appui.	O	RH	2.4.1		
27	Congés parentaux au Canada pour les étudiants et stagiaires postdoctoraux, supplément de prestation.	O	RH	5.3		Pour une période maximale de 12 mois.
28	Frais de soutenance de thèse.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas ces frais, car ils n'ont pas de lien direct avec la recherche.
 CADEAUX ET INCITATIFS						
29	Cadeaux remis en signe de gratitude de respect et de bonne volonté pour établir ou faciliter des relations avec des individus ou des groupes. Dans ces contextes seulement. S'impose dans le contexte ou le patrimoine culturel ou les traditions établies l'exigent. S'inscrit dans un contexte de courtoisie officielle. (approbation éthique nécessaire).	O	Finance-CCF	2.4.5	DF-7A	Frais acceptés par le GAFTO à certaines conditions (voir 2.4.5). Les montants versés doivent être conformes aux politiques et processus de l'établissement. L' accord du comité d'éthique est requis.
30	Cadeaux offerts aux membres de l'équipe de recherche.	N.	Finance-CCF	2.4.5	DF-7A	
31	Incitatifs offerts pour le recrutement de participants (approbation éthique nécessaire).	O	Finance-CCF	2.4.5	DF-4	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
32	Incitatifs offerts aux participants à la recherche ou en remerciement d'un service qui n'est généralement pas rémunéré (approbation éthique nécessaire).	O	Finance-CCF	2.4.5	DF-4	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
 FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR TITULAIRE, PERSONNEL DE RECHERCHE ET ÉTUDIANTS						
33	Billet d'avion tarif le plus économique incluant sélections de sièges standard, un bagage enregistré modification ou remboursement du billet avec frais.	O	Finance-CCF	2.4.3	DF-8	Selon la DF-8 dans le cas de vol de longue durée ou raison médicale il est permis de voyager avec une classe supérieure avec autorisation du vice-recteur aux finances obtenue préalablement.
34	Frais de déplacement par voie terrestre ne couvrant que le chercheur, le personnel de recherche, des étudiants et collaborateur (jusqu'à concurrence du tarif aérien en classe économique le moins chère et frais de séjour nécessaire aux activités.	O	Finance-CCF	2.4.3	DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
35	Assurance annulation de voyage.	O	Finance-CCF	2.4.3	DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
36	Assurance santé voyage pour personnel de recherche ne recevant pas ce genre d'avantages.	O	Finance-CCF	2.4.3	DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
37	Visa d'entrée.	O	Finance-CCF		DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
38	Déplacement et logement des conférenciers invités.	O	Finance-CCF		DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
39	Frais de réinstallation du personnel de recherche et les membres de leur famille immédiate (tarif aérien ou frais de déplacement par voie terrestre jusqu'à concurrence du tarif économique aérien).	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
40	Soins prodigués aux enfants en déplacement en dehors des heures de travail normales (monoparental).	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	
41	Soins des enfants d'une mère allaitante (billet d'avion pour la gardienne ou frais de garde).	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	
42	Frais de déplacement entre la maison et le travail ou deux lieux de travail.	N.	Finance-CCF		DF-8	
43	Frais de passeport et d'immigration.	N.	Finance-CCF		DF-8	Pour tous les collaborateurs de l'UdeM, les frais d'émission de passeport sont considérés comme des dépenses de nature personnelle et ne sont pas remboursables.
44	Billets d'avion achetés par un programme personnel de grand voyageur.	N.	Finance-CCF		DF-8	
45	Frais de vaccins, médicaments.	O	Finance-CCF		DF-8	Le remboursement pour les frais de vaccins n'est pas précisé. Cependant, il est d'usage à l'université de procéder à un remboursement pour la portion non remboursable par les assurances.
46	Permis de travail (frais pour l'embauche au montant de 230 \$ pour les employeurs qui embauchent des ressortissants étrangers en vertu du Programme de mobilité internationale).	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
47	Transport de biens personnels.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	
48	Frais de déplacement pour assister à une conférence.	O	Finance-CCF		DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
49	Recrutement - Billet d'avion pour les candidats	O	Finance-CCF		DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
 CONGÉS SABBATIQUES OU DE RECHERCHE						
50	Congé de recherche : frais liés au véhicule sur le terrain si approuvé par l'université. Le véhicule doit être immatriculé et assuré pendant un congé sabbatique.	O	Finance-CCF/RH		RH- Guide année étude et de recherche	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche. et qu'un remboursement n'est pas obtenu d'un autre fond.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
51	Transport d'équipement ou de matériel de recherche vers l'emplacement du congé de recherche ou sabbatique	O	Finance-CCF/RH		RH- Guide année étude et de recherche	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche et qu'un remboursement n'est pas obtenu d'un autre fond.
52	Billet aller-retour pour aller au lieu du congé à partir de l'établissement d'attache NOTE Limité à un billet aller-retour, sauf circonstances exceptionnelles	O	Finance-CCF/RH		RH- Guide année étude et de recherche	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche et qu'un remboursement n'est pas obtenu d'un autre fond.
53	Les frais directement liés à la recherche, ce qui comprend l'aide à la recherche, les frais liés aux bancs d'essai et les dépenses relatives aux travaux sur le terrain, y compris les frais de déplacement et d'hébergement, à condition qu'ils soient appuyés par les documents appropriés	O	Finance-CCF/RH		RH- Guide année étude et de recherche	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche et qu'un remboursement n'est pas obtenu d'un autre fond.
54	Frais de déplacement aller-retour pour du personnel de recherche devant se rendre au lieu du congé sabbatique du titulaire aux fins de supervision ou d'enseignement.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
55	Frais de déplacement aller-retour pour le titulaire devant se rendre à l'établissement (quand celui-ci est en voyage relié à la recherche ailleurs dans le monde) aux fins de supervision ou d'enseignement.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
56	Frais de subsistance et d'hébergement.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.



MATÉRIEL ET FOURNITURES

57	Matériel et fournitures de recherche (ex.: cahiers de laboratoire, reliures spéciales, papier pour le labo/collecte de données/activités, impression).	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
58	Fournitures de bureau standard (fonctionnement normal d'un bureau).	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche et l'UdeM est censée offrir ces types de fournitures.
59	Fournitures de bureau particulières non fournies à l'ensemble du personnel de recherche de l'établissement (compte 74510010), comme papier spécialisé, outils d'écriture.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
60	Frais de déplacement pour des visites aux fabricants pour acheter des appareils.	O	Finance-CCF		DF-8	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
61	Frais de transport des appareils achetés.	O	Finance-CCF		Politique d'achat UdeM	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
62	Garantie prolongée des appareils achetés.	O	Finance-CCF		Politique d'achat UdeM	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
63	Courtage et douane pour les équipements achetés.	O	Finance-CCF		Politique d'achat de l'université	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
64	Formation du personnel pour usage des appareils.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
65	Frais d'entretien et de fonctionnement des appareils et véhicules servant à la recherche appuyée par l'organisme.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
66	Primes d'assurance pour l'appareillage et les véhicules.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Couvert par la police d'assurance de l'UdeM, peu importe le pays d'utilisation. Franchise de 250 000 \$. Selon le GAFTO, les biens achetés par les fonds de recherche appartiennent à l'UdeM.
67	Frais de construction, rénovation ou location d'un laboratoire ou installation auxiliaire.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche et l'UdeM est censée offrir et supporter les coûts des infrastructures.
68	Équipement de grande taille.	N. (sauf si spécifiquement permis)	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche et l'UdeM est censée offrir et supporter les coûts des infrastructures.
69	Les fournitures provenant d'une entreprise appartenant à un professeur admissible au financement de l'un des trois organismes fédéraux.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous n'acceptons pas de rembourser cette dépense, car procure un avantage au professeur admissible
70	Élimination sûre des déchets.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
71	Frais liés à la sécurité lors des travaux sur le terrain.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.



ORDINATEURS ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

72	Ordinateurs, tablettes, modems, nouvelles technologies, logiciels spécialisés et autre matériel informatique nécessaire à la recherche et non habituellement fourni par l'établissement. NOTE Justification nécessaire dans laquelle le besoin pour la recherche est clairement défini.	OJ	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Lors de l'achat de ce type d'équipement, un justificatif précisant le respect des 4 principes GAFTO est demandé. Selon le GAFTO, les biens achetés par les fonds de recherche appartiennent à l'UdeM.
73	Frais d'utilisation d'Internet sur le terrain de la recherche, lorsque non fourni par l'établissement.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
74	Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, tout autre appareil électronique si nécessaire à la recherche et/ou pour des raisons de sécurité.	OJ	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Lors de l'achat de ce type d'équipement, un justificatif précisant le respect des 4 principes GAFTO est demandé. Selon le GAFTO, les biens achetés par les fonds de recherche appartiennent à l'UdeM.
75	Coût du forfait mensuel pour les appareils électroniques utilisés à des fins de recherche ou pour des raisons de sécurité.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
76	Frais d'acquisition de livres pour la bibliothèque, services informatiques ou autres services d'information offerts par l'établissement.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons ce type de frais, car UdeM est censée donner les infrastructures à l'enseignement et à la recherche.
77	Frais relatifs à l'achat ou l'accès de base de données.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
78	Frais de visioconférence.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.



DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

79	Frais de développement d'un site d'information et mise à jour du site.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
80	Frais de diffusion sur des supports traditionnels, vidéo, CD-ROM ou autre.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
81	Fournitures et frais pour matériel distribué aux participants lors de conférence, atelier ou groupe de consultation.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
82	Frais de publication d'articles et les frais pour assurer le libre accès.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
83	Frais d'élaboration d'un manuscrit.	O	Finance-CCF ou RH		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
84	Frais de traduction.	O	Finance-CCF ou RH		Schéma décisionnel salarié ou travailleur autonome	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
85	Contribution financière à des événements spéciaux.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
86	Frais reliés à la tenue d'un atelier ou d'un séminaire (incluant repas et boissons non alcoolisées).	O	Finance-CCF	2.4.4	Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
87	Dépenses relatives à la propriété intellectuelle .	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche. UdeM est censée s'occuper de ces frais.
88	Dépenses relatives aux activités de transfert technologique ou de valorisation commerciale.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche. UdeM est censée s'occuper de ces frais.



SERVICES ET DÉPENSES DIVERSES

89	Recrutement - Annonces pour recruter du personnel de recherche.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
90	Livres, périodiques non fournis par l'établissement.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
91	Formation professionnelle ou de perfectionnement relié à l'acquisition de techniques novatrices pour effectuer le projet de recherche.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
92	Cours spécialisés.	OJ	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
93	Coût des repas et boissons non alcoolisées pour réseautage dans un contexte de courtoisie avec les chercheurs invités.	O	Finance-CCF	2.4.4	Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
94	Coût des repas et boissons non alcoolisées pour assemblées facilitant l'atteinte des objectifs de recherche, excluant les rencontres régulières de l'équipe.	O	Finance-CCF	2.4.4	Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.
95	Coût des repas et boissons non alcoolisées pour réunions auxquelles ne participe que le personnel du réseau, ou de l'équipe de recherche.	N.	Finance-CCF	2.4.4	Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
96	Boissons alcoolisées.	N.	Finance-CCF	2.4.3	Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
97	Divertissements.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
98	Frais de stationnement mensuel pour des véhicules spécifiquement requis pour le travail sur le terrain et uniquement pour les mois où le travail a été effectué.	O	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous remboursons les frais si en lien avec la recherche.

		IRSC/CRSN G/CRSH admissibilité	Responsable de la politique institutionnelle	Règle GAFTO	Politique universitaire applicable	Commentaires
99	Services de base (chauffage, éclairage, eau, services d'entretien fournis à tous les laboratoires, etc.).	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ces services sont habituellement fournis à tous les laboratoires de l'Université
100	Primes d'assurance, immeubles et appareillage.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	L'Université est tenue de fournir des assurances pour l'ensemble des biens meubles et immeubles. Franchise de 250 000 \$.
101	Dépenses engagées en vue d'assurer la conformité aux exigences en matière de réglementation.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche.
102	Dépenses en vêtements de tous les jours.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO. selon les 4 critères. (Pas un frais directs à la recherche).
103	Frais de déménagement d'un laboratoire.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche et l' UdeM est censée offrir et supporter les coûts des infrastructures.
104	Meubles de bureau.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas en lien avec la recherche et l' UdeM est censée offrir et supporter les coûts des infrastructures.
105	Assurance-responsabilité pour les membres d'un RCE ou de son conseil d'administration.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
106	Contribution financière à des événements spéciaux au Canada.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
107	Contribution financière à un événement international - activités de communication ou réseautage (ex.: inscription, présentoir).	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
108	Étude de marché.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
109	Frais juridiques, frais de vérification et autres frais liés à la constitution en société du réseau.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
110	Mise au point de prototype.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
111	Activités de communication, dépliants, rapports annuels, relations publiques.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
112	Coût de renouvellement de demande de subvention.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
113	Frais bancaires.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
114	Frais d'administration ou de gestion.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.
115	Frais indirects à la recherche.	N.	Finance-CCF		Pas de politique ni de DF	Nous ne remboursons pas les frais, car ils ne sont pas permis par le GAFTO.